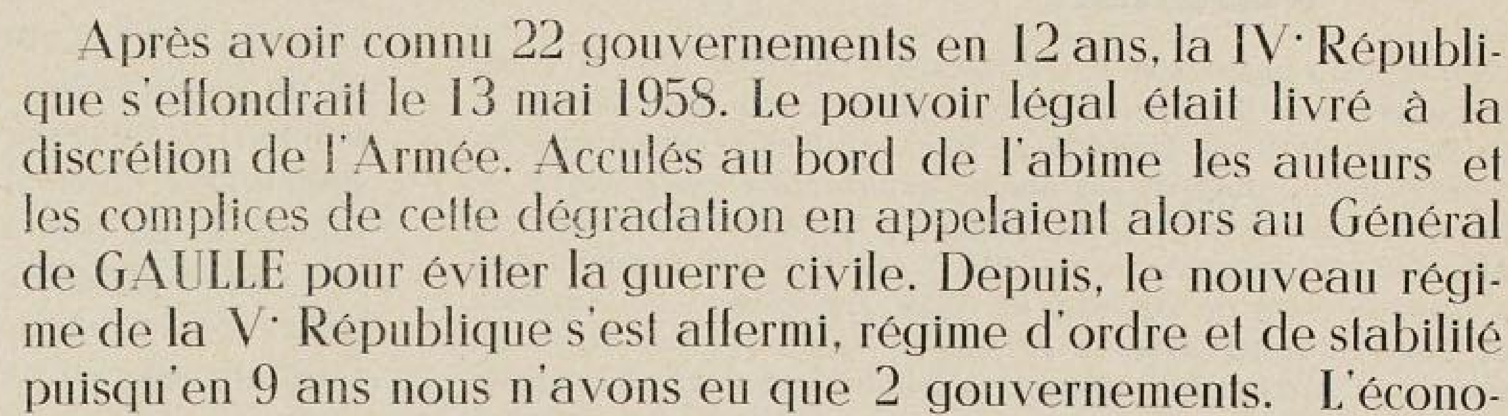
Département des Côtes-du-Nord — 4e circonscription

Élections législatives du 5 mars 1967



Chères électrices, chers électeurs,

Après avoir connu 22 gouvernements en 12 ans, la IVe République s'effondrait le 13 mai 1958. Le pouvoir légal était livré à la discrétion de l'Armée. Acculés au bord de l'abime les auteurs et les complices de cette dégradation en appelaient alors au Général de GAULLE pour éviter la guerre civile. Depuis, le nouveau régime de la Ve République s'est affermi, régime d'ordre et de stabilité puisqu'en 9 ans nous n'avons eu que 2 gouvernements. L'économie de la France est en voie de redressement, ses finances sont en équilibre, le franc est l'une des monnaies les plus fortes du monde, les dettes de la IVe République ont été remboursées et la production agricole et industrielle augmente sans cesse. Alors que nous étions à la veille de la banqueroute financière et de la révolution, alors que nos jeunes gens astreints à être 27 mois sous les drapeaux risquaient chaque jour leur vie en Algérie pour défendre une politique d'oppression, voici qu'aujourd'hui la PAIX a été instaurée, la décolonisation s'est achevée, le service militaire a été réduit à 16 mois et le prestige de notre pays n'a jamais été aussi grand dans le Monde.

Ce 1er bilan positif est à mettre à l'actif de la Ve République mais il reste **beaucoup à faire sur le plan social** et un avenir plein de promesses se présente à nous, à condition de ne pas revenir à la confusion de jadis.

Voici mon programme :

Unir tous ceux qui sont attachés aux libertés individuelles, à la liberté de conscience et à la liberté de l'enseignement pour pratiquer :

Une politique sociale hardie prévoyant la construction massive de logements populaires et visant au relèvement des revenus modestes, des prestations familiales, des retraites des vieux travailleurs, des secours aux malades, faibles et déshérités, et au respect des droits au Anciens Combattants.

Une politique agricole constructive visant à accorder aux paysans des conditions de vie identiques aux autres professions, car si un grand pas a été fait vers la Parité Sociale (grâce à l'assurance maladie et aux indemnités viagères de départ), il reste à conquérir la Parité Economique (par de justes prix pour les produits) et à moderniser l'équipement et l'habitat rural.

Une politique de défense des artisans et petits commerçants en les aidant à moderniser leurs exploitations familiales, en allégeant leur fiscalité et en leur assurant les divers droits sociaux (assurance maladie, retraites décentes).

Une politique de la JEUNESSE par la construction d'écoles, de centres d'apprentissage, de terrains de sport, de piscines et de foyers de jeunes.

Une politique de promotion des classes moyennes employés, fonctionnaires, retraités, marins, en les faisant bénéficier de l'expansion économique et de l'augmentation du revenu national.

Une politique d'aménagement du territoire qui sort la BRETAGNE de son isolement. Après un siècle d'abandon, les premières mesures prises depuis 1960 ont permis de freiner l'exode, mais il faut pousser plus avant la politique de décentralisation industrielle et créer des emplois sur place dans nos petites villes pour notre jeunesse.

Pour le progrès social, pour la liberté, pour la justice,

pour la coexistence pacifique avec tous les peuples du Monde

vous voterez pour Alain LE GUEN

Député des Côtes-du-Nord - Conseiller général de Plouha

Candidat d'action sociale, familiale et rurale

LA VIE & L'ACTION d'Alain LE GUEN

le plus jeune des 40 parlementaires bretons

Le plus jeune candidat de l'Arrondissement de Guingamp est né en mars 1926 de parents cultivateurs.

étudiant

Après avoir passé son 2e baccalauréat en juillet 1943 il entre à l'Université de Rennes où il étudie à la Faculté des Lettres et à la Faculté de Droit. Licencié en Droit en 1946 le plus jeune de sa promotion, il poursuit ses études supérieures de Doctorat et obtient les diplômes de Droit Public et Sciences politiques en 1947, d'Economie politique en 1948 et de Sciences économiques en 1949. Sa thèse de Doctorat en 1950 sur l'Économie Agricole des Côtes-du-Nord (livre de 300 pages) lui donne les titres de Docteur en Droit et de Docteur es-sciences Économiques (mention bien). Il passe ensuite avec succès un examen professionnel d'Avoué.

cultivateur

La mort brutale de son père en 1944 l'avait associé très jeune aux responsabilités et au dur labeur de l'exploitation familiale (15 hectares) dont il prend la charge en 1951. Les difficiles conditions de vie de la paysannerie l'amènent à militer dans les Syndicats agricoles. Nommé Secrétaire général de la Chambre d'Agriculture des C.-du-N. en 1953 et Conseiller juridique de la C. G. A., tout en continuant d'exploiter la ferme paternelle, il réorganise les Service Professionnels à St-Brieuc et parcourt la campagne bretonne pour créer des groupements d'études afin d'éveiller les jeunes à la vie moderne et à la vulgarisation des progrès techniques. Étant en outre rédacteur du Journal « Le Trait d'Union » il contribue profondément à l'évolution du monde rural.

député du centre

Élu député de Guingamp en 1958, il est l'un des plus jeunes parlementaires français. En octobre 1962 il est le seul député des Côtes-du-Nord à ne pas voter la mention de censure contre l'élection du Président de la République au suffrage universel, ne voulant pas revenir aux jeux stériles de l'ancien régime et se montrant ainsi un partisan déterminé de la Ve République.

Il est **réélu député de Guingamp en novembre 1962** après avoir mené tout seul au 2e tour un combat particulièrement difficile contre le candidat COMMUNISTE, le candidat RÉGIONALISTE BRETON du 1er tour ayant **refusé** de se désister pour lui (alors que récemment encore ce même candidat **sollicitait** l'investiture des Indépendants GISCARDIENS, c'est-à-dire de la DROITE conservatrice).

Parmi ses nombreuses **interventions à la Tribune de l'Assemblée Nationale,** mentionnons celles relatives à l'exploitation familiale agricole et aux revenus paysans, aux marins et pensionnés, à la jeunesse et au sport, à l'artisanat, aux Sous-Officiers Mariniers et Veuves, au petit commerce de détail, aux constructions scolaires, à l'équipement téléphonique, à la santé publique, au pouvoir d'achat des salariés et classes populaires, à la lutte contre le chômage, aux allocations familiales, à l'insuffisance des retraites vieillesse, à la formation professionnelle des jeunes, à la délinquance juvénile, à l'insuffisance des logements populaires et de l'habitat rural, etc...

Les extrémistes le traitent de gaulliste inconditionnel : **ses votes au Parlement** prouvent le contraire : sur 310 scrutins publics de 1962 à 1967 il a voté 124 fois **pour** le gouvernement, 126 fois **contre** (avec 60 abstentions). A la Tribune de l'Assemblée il a tout particulièrement critiqué la politique économique de M. Giscard d'Estaing : (plan de stabilisation freinant les investissements et bloquant les salaires et les prix agricoles, stagnation du pouvoir d'achat des classes populaires, extention de la T. V. A. au petit commerce de détail, refus de majorer les crédits aux Anciens Combattants) ; ce qui l'amène à voter la motion de censure contre la politique agricole du Gouvernement en 1964 et à ne pas voter le Ve plan en 1965 (faute de crédits suffisants pour la BRETAGNE).

parlementaire breton

Il est l'un des Députés qui soit le plus souvent intervenu à la Tribune de la Chambre pour **évoquer les problèmes bretons,** la nécessité de parfaire la décentralisation industrielle et de freiner l'exode afin de sortir la Bretagne de son isolement. Sur le plan de la défense de **l'arrondissement de Guingamp** il est notamment intervenu pour la mise à voie normale de la ligne de chemin de fer Guingamp-Carhaix, pour le maintien du trafic voyageurs sur la voie ferrée Guingamp-Paimpol, pour la reconversion des Usines Tanvez de Guingamp et des Papeteries Vallée de Belle-Isle, pour le maintien du Centre de Sélection Militaire à Guingamp, pour l'implantation de Villages-Retraite, la modernisation des hôpitaux, les problèmes routiers, aériens et maritimes, l'équipement de nos bourgs et de nos campagnes.

Conseiller général

Élu Conseiller Général du canton de Plouha en 1964, il s'intéresse au **développement économique de notre Département** et organise plusieurs conférences sur l'expansion économique de la Bretagne avec MM. Phlipponneau et Pierret du C.E.L.I.B. notamment pour les régions de Pontrieux, Lanvollon et Plouha. A la suite de ces réunions quelques municipalités dynamiques ont créé des zones industrielles et engagé le développement économique ou touristique de leurs Communes.

Ses missions à l'ETRANGER

Partisan de la politique extérieure du Général de GAULLE (ouverture à l'Est, coexistence pacifique, aide au Tiers monde, retrait de la France de l'OTAN, condamnation de la guerre du Vietnam) Alain LE GUEN a pu constater que le prestige de la France n'avait jamais été aussi grand dans le monde en visitant les pays suivants : U R S S, Hongrie, Roumanie, Pologne, Allemagne de l'Est, Algérie, Italie, Espagne, Autriche, Belgique, Angleterre, Allemagne fédérale, Danemark, Israël, Chine populaire, Maroc, Suède, Norvège et Egypte.

Une activité aussi variée et une expérience aussi confirmée doivent permettre le retour à l'Assemblée Nationale de cet homme réaliste qui a horreur de la publicité et de la démagogie et a pour seul souci la défense des intérêts de la NATION et de la République.

J. Le Goff, Pontrieux